

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET]
Date : Tue, 1 Oct 2019 06:16:36 +0200 (CEST)
De : > Emmanuel BOILLOT (par Internet) <boillot.emmanuel@wanadoo.fr>
Répondre à : Emmanuel BOILLOT <boillot.emmanuel@wanadoo.fr>
Pour : ddtm-se-enquetepublique@cotes-darmor.gouv.fr

Bonjour Monsieur,

je me permets ces quelques lignes suite aux rapports sur ce contournement de Glomel.

Je suis, nous sommes (car je parle aussi en le nom de ma femme et de nos enfants) habitants de Glomel, ce petit village entouré de landes, de tourbières et d'une diversité tant de faune que de flore qui nous tient à coeur: c'est pour cela, en plus de toute l'histoire familiale de ma femme que nous sommes venus nous y installer il y a plus de 10 ans maintenant, loin pourtant de ce projet.

Cette RN164 est essentielle je crois pour le développement de notre centre Bretagne, mais pas à n'importe quel prix!

Eu égard à la qualité des rapports que nous avons pu consulter, je pense que je n'ai pas besoin de reprendre en détail les atteintes destructrices provoquées par la construction et le passage de cette RN164 au nord de la réserve de Lan Bern.

Je me permets donc de reprendre le rapport de l'AMV qui me paraît très bien résumé les défauts de l'étude et les manques à corriger:

Ainsi, nous demandons à faire évoluer le tracé présenté sur quelques endroits :

- ÉVITER la lande humide à tourbeuse de Toulhuit - Rostrenen
- ne pas impacter les landes humides de Quenropers
- ÉVITER la prairie oligotrophe du vallon humide de Guernic Pont Douar

Ces parcelles sont support de cortèges entomofaunistiques très spécifiques pouvant abriter des espèces à fort enjeu de conservation, tel que le Damier de la Succise. Les cartographies du volet C de l'enquête publique montrent d'ailleurs un intérêt biodiversité à l'endroit même de la construction prévue de l'échangeur de Glomel.

Je ne sais si ce mail aura un impact sur l'évolution du projet mais j'espère que, en cette période où l'attention à l'environnement est (enfin) reconnue comme essentielle, où nous nous apercevons que l'homme détruit et provoque la disparition d'un nombre d'espèces qui par symbiose nous permettent de nous maintenir en vie, où nous polluons tant que nous sommes en train de nous asphyxier en maltraitant la nature, un peu de décence et de raison viendront permettre de sauvegarder notre petit paradis

Je vous remercie par avance, Monsieur le rapporteur, de l'attention que vous porterez à mon mail,

Emmanuel BOILLOT

lieu dit Saint Conogan

22110 GLOMEL

boillot.emmanuel@wanadoo.fr

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Note pour l'enquête publique concernant la RN164, sections 2 et3
Date : Tue, 1 Oct 2019 10:49:40 +0200
De : > Emmanuel HOLDER (par Internet) <emmanuel.holder@bretagne-vivante.org>
Répondre à : emmanuel.holder@bretagne-vivante.org
Pour : ddtm-se-enquetepublique@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur

Projet d'aménagement de la RN 164, Sections 2 ET 3

NOTE POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

à destination de Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Après analyse du dossier d'étude d'impact, il apparaît que tous les états et fonctions des habitats et des espèces patrimoniales ne sont pas pris en compte de façon objective.

La vallée humide où se situe l'emprise de l'échangeur et de la zone de co-voiturage est un élément majeur et clé du fonctionnement associé à la trame verte et bleue (TVB) du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). La vallée humide sera prise en tenaille entre les infrastructures routières et *son fonctionnement s'en trouvera altéré*_._De plus, il n'y a pas de véritables mesures de compensation sur ce corridor n°12.

Cette tête de bassin versant du Blavet comporte de nombreuses zones humides. Celles-ci comprennent deux types d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire dont une lande humide oligotrophe (pauvre en nutriments) et une prairie humide oligotrophe, habitat du papillon patrimonial, le Damier de la Succise, strictement inféodé à la Succise des près, elle-même élément dépendant du caractère oligotrophe de cette prairie. *Le caractère oligotrophe est « non compensable » car il résulte de pratiques culturelles anciennes et récurrentes depuis plusieurs siècles.*En conséquence, il est strictement nécessaire de préserver leur intégrité fonctionnelle au sein de ce vallon humide.

Il est à noter que pour d'autres habitats humides, des mesures compensatoires peuvent être mises en œuvre dans un secteur proche et précédemment altéré, la zone humide de Guernic - Pont Douar.

En résumé, il est strictement nécessaire de mettre en service la séquence Eviter - Réduire - Compenser (ERC), et notamment, *Eviter la destruction ou toute mesure d'altération des états et fonctions des milieux oligotrophes car ceux-ci sont non compensables*. Il est également nécessaire de rechercher et mettre en œuvre, avec sécurisation, les fonctions du corridor n°12 du SRCE, notamment les voies de migration des insectes et des petits vertébrés par des moyens de préservation ou de restauration des flux migratoires. Les échanges et les rencontres entre les individus d'une même population sont le moyen de renforcer leur résilience grâce aux flux de gènes assuré par la reproduction sexuée.

Il me semble, au vu du dossier, que le déplacement de l'échangeur serait une véritable mesure d'Evitement et de Réduction notamment des impacts liés à l'aménagement de la RN 164, sans remettre en cause la nécessité sociale et le développement des mobilités en Centre Bretagne. Il apparaît qu'une actualisation honnête de l'étude d'impact de 2014 est à proposer, tenant compte notamment des développements juridiques qui ont eu lieu depuis, cf loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Emmanuel Holder

Conservateur des réserves naturelles du Venec et des landes du Cragou-Vergam

--

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Notes concernant l'enquête publique pour la mise en 2x2 voies de la RN164 (secteur Rostrenen)
Date : Tue, 1 Oct 2019 14:22:52 +0200 (CEST)
De : > cicindele22 (par Internet) <cicindele22@orange.fr>
Répondre à : cicindele22 <cicindele22@orange.fr>
Pour : ddtm-se-enquetepublique@cotes-darmor.gouv.fr

Bonjour,

veuillez trouver ci-joint l'avis de l'association Cicindèle concernant ce projet,

Cordialement

Ronan Le Mener

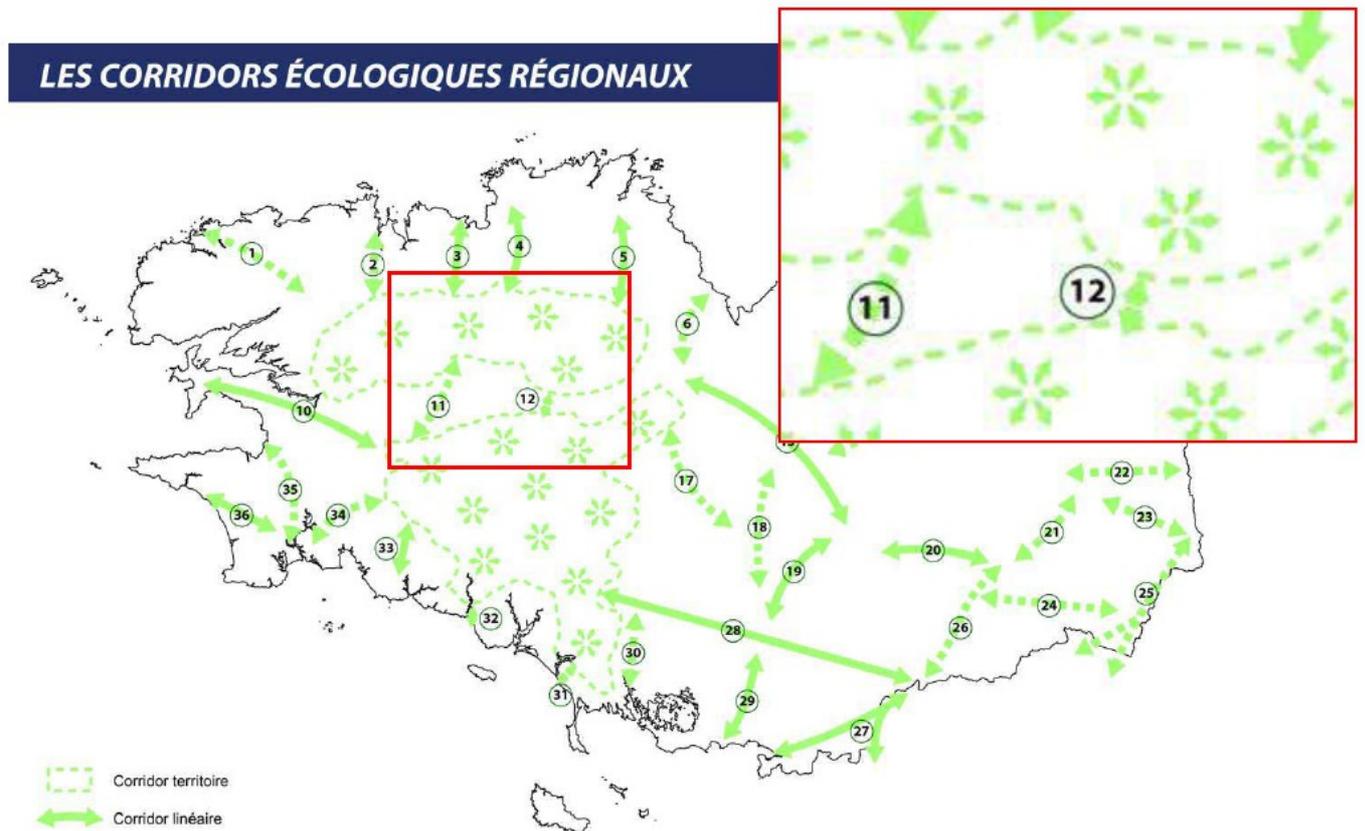
Ronan Le Mener
Association Cicindèle
Maison des Landes & Tourbières
10 rue de l'église
22110 KERGRIST-MOËLOU
Tél : 02 96 36 66 11

— Pièces jointes : —

Notes_Cicindele_EP_RN164.pdf

1,3 Mo

Le projet de mise en 2x2 voies de la RN 164 prévoit de croiser le corridor écologique n°12 pour lequel le SRCE s'est donné comme objectif un « renforcement de la perméabilité ». Or, au vu du projet présenté : création de rupture de continuité, habitats d'intérêt communautaire prioritaire détruits, séquence « éviter – réduire – compenser » insuffisante sur « éviter », « pas japonais » de connexion pas pris en compte), les travaux vont conduire à un affaiblissement de ce corridor par rapport à la situation actuelle.



Nous préconisons donc une meilleure prise en compte des prescriptions du SRCE afin de renforcer les corridors existants entre les deux grands réservoirs de biodiversité de l'intérieur de la Bretagne. Cela conduirait à améliorer les connexions entre les espaces naturels identifiés à proximité immédiate : Landes humides de Lan Bern, landes humides de l'hippodrome de Quenroppers (Rostrenen), landes humides de Kernévez-lann (Kergrist-Moëlou), landes humides de Kervran-Kerfaven (Kergrist-Moëlou), marais de Saint-Nicodème, landes de Locarn. Cet ensemble de milieux oligotrophes constitue une mosaïque exceptionnelle dont la trame de connexion est le bocage et les nombreux ruisseaux et zones humides du territoire.

Pour l'association Cicindèle,
Ronan Le Mener.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] RN164 section 2 et 3 Rostrenen Glomel
Date : Tue, 1 Oct 2019 16:27:14 +0200 (CEST)
De : > auberi.petite (par Internet) <auberi.petite@laposte.net>
Répondre à : auberi.petite <auberi.petite@laposte.net>
Pour : ddtm-se-enquetepublique@cotes-darmor.gouv.fr

Bonjour

Au vu de l'utilisation de cette route (peu de véhicule de particulier mais beaucoup de camions qui feraient mieux de faire du ferroutage) et des dégâts que vont occasionner les travaux de 2 fois deux voies, je suis opposée à ces travaux.

Aubéri PETITE
Goasfanc
22110 Tremargat

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Déposition / Enquête publique - RN164 Glomel, Kergrist-Moëlou, Rostrenen, Plouguernevel
Date : Tue, 1 Oct 2019 15:19:51 +0200
De : > pauline Chevallier (par Internet) <paulinecheval.chut@gmail.com>
Répondre à : pauline Chevallier <paulinecheval.chut@gmail.com>
Pour : ddtm-se-enquetepublique@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis une habitante de Rostrenen, soucieuse du bien vivre, ici, où j'habite et où je travaille.

Je ne comprends pas aujourd'hui en 2019, l'acharnement à un tel projet. Celui-ci à plus de 60 ans, il incarne un vieux modèle qui n'a plus aucunes crédibilités et qui accélère un peu plus le désastre qui préoccupe de nombreux citoyens aujourd'hui.

Détruire des zones humides et des terres agricoles, abimer l'eau et l'air est totalement irresponsable. Il ne s'agit plus d'un affrontement idéologique entre deux modèles, mais il s'agit de bon sens.

Je n'ai pas besoin de cette route pour vivre. Je ne connais personne autour de moi qui a besoin de cette route, par contre ici nous avons besoin de moyens de transports en commun, de médecins, de professeurs, de nourriture saine, d'économie locale. Ce n'est pas un lieu commun que de dire que notre avenir est là, dans les circuits courts, dans l'agriculture biologique, dans la sauvegarde de la biodiversité, dans le soin des uns et des autres.

Cette année les choses ont changé en France et partout dans le monde. Les citoyens partout expriment leurs refus et leurs colères envers tous ces projets de béton. Il est même plus que risqué d'entamé de tel travaux alors que la crise économique creuse son lit, que le bitume connaît de réelles pénurie (article du 31 août, ouest France, <https://www.ouest-france.fr/economie/construction-btp/la-penurie-de-bitume-menace-les-travaux-publics-6497518>), que les gens consomment de moins en moins, que tout se relocalise.

Et puis IL Y A DEJA UNE ROUTE !!! Une route qui le vendredi soir à 17h est vide, sur laquelle je n'ai jamais vu un bouchon.

En parcourant les documents qui concernent l'enquête publique, je ne trouve aucun argument claire et valable. Le principal argument est la croissance économique et l'emploi.

Mais de quel emploi parle-t-on, de quelle économie ? D'entreprises de l'agro-alimentaire ? De travail intérimaire et précaire ?

De nombreuses études montrent qu'un emploi créer dans les zones autour de ces 2X2 voies c'est trois emplois dans un bourg qui disparaissent. Allez donc rencontrer les ouvriers brûlés au visage en ouvrant des sacs dans une entreprise Triskalia ou discuter avec les travailleurs intérimaires dans les abattoirs et qui vomissent leur déjeuner régulièrement.

De quelle promesse d'emplois parle-t-on ? Ces mêmes entreprises délocalisées a souhait? Pour produire quoi ?

Il y a pourtant bien d'autres chemins pour créer une économie viable et saine, de la dignité dans le travail. Les citoyens ont plein d'idée, il faudrait les consulter.

Ici nous ne pouvons qu'être pour ou contre et c'est dommage. Il n'y a aucunes alternatives proposées, aucunes réflexions sur le sens profond, l'utilité publique de ce projet n'est pas mise en balance avec les réels besoins et manques du territoire. C'est comme si on s'accrochait à un projet promis il y a 60 ans, parce qu'on a pas d'autres idées.

Personnellement je sais que cette route va peser bien lourd sur nos épaules, alors que les élus, eux, ne seront plus là et malheureusement le béton, lui est irréversible.

Et puis enfin étant donné les nombreux avis défavorables ou inquiétudes des instances environnementales qui jalonnent le dossier, celui du SAGE notamment, je ne peux que relever le manque de solidité de ce projet et son manque de sérieux quand à sa préoccupation écologique.

Il est évident qu'à terme nous regretterons tout ça.

Cordialement

Pauline Chevallier

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] refus

Date : Mon, 30 Sep 2019 23:11:39 +0200 (CEST)

De : > jean-francois.dubocq (par Internet) <jean-francois.dubocq@laposte.net>

Répondre à : jean-francois.dubocq <jean-francois.dubocq@laposte.net>

Pour : ddtm-se-enquetepublique@cotes-darmor.gouv.fr

bonsoir

le projet rétrograde de la 2X2 voies, dans un an sera retoqué, comme projet obsolète. Pour une fois, prenez les devants, au-delà des considérations administratives dépassées, refusez ce projet sans attendre la faille juridique qui à terme surgira et en grain de sable salutaire bloquera ce projet dépassé.
merci de votre considération

jean-françois Dubocq